

L'ORÉAL

PUBLICATION D'ELEMENTS DE REMUNERATION DE DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX EFFECTUEE EN APPLICATION DU CODE AFEP-MEDEF DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DES SOCIETES COTEES DE DECEMBRE 2022

Attribution d'actions de performance au Directeur Général par le Conseil d'Administration du 12 octobre 2023

Clichy, le 13 octobre 2023 – Dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 avril 2022 (dix-neuvième résolution), et en conformité avec la politique de rémunération 2023 approuvée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2023 (douzième résolution), le Conseil d'Administration a décidé, le 12 octobre 2023, sur recommandation du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations, l'attribution de 17 000 actions, sous conditions de performance mesurées sur 3 exercices pleins, à Monsieur Nicolas Hieronimus, Directeur Général de L'Oréal.

L'acquisition définitive de tout ou partie de ces actions est soumise à la réalisation de conditions de performance qui sera constatée au terme d'une période d'acquisition de 4 ans à compter de la date d'attribution. Le nombre d'actions définitivement acquises dépendra, pour 40% d'entre elles, de la croissance du chiffre d'affaires cosmétique comparable par rapport à celle des plus grands concurrents directs de L'Oréal, pour 40%, de l'évolution du résultat d'exploitation consolidé de L'Oréal, pour 15%, de l'atteinte d'engagements pris par le Groupe en matière de responsabilité environnementale et sociétale dans le cadre du programme L'Oréal pour le Futur, et pour 5%, de l'atteinte d'un objectif de parité de 40% de femmes ou d'hommes au sein des postes stratégiques dont le Comité Exécutif.

Monsieur Nicolas Hieronimus conservera sous la forme nominative, jusqu'à la cessation de ses fonctions de Dirigeant mandataire social de L'Oréal, 50 % des actions qui lui seront définitivement attribuées au terme de la période d'acquisition. Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, Monsieur Nicolas Hieronimus s'est engagé à ne pas recourir à des opérations de couverture du risque sur les actions de performance, et ce jusqu'à la fin de la période de conservation susmentionnée.

Cette décision s'inscrit dans le cadre plus large de l'attribution de 650 580 actions de performance à 2 763 bénéficiaires, correspondant à 0,1% du capital social. L'attribution au bénéfice de Monsieur Nicolas Hieronimus représente 2,61% du total de l'attribution et 0,003% du capital social au 9 octobre 2023.

- [Document d'Enregistrement Universel 2022](#)

« Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com. Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. »

CONTACTS L'ORÉAL

Standard
+33 (0)1 47 56 70 00

Actionnaires individuels et Autorités de Marché

Pascale GUERIN
+33 (0)1 49 64 18 89
Pascale.guerin@loreal.com

Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels

Françoise LAUVIN
+33 (0)1 47 56 86 82
Francoise.lauvin@loreal.com

Médias

Brune DIRICQ
+33 (0)6 63 85 29 87
Brune.diricq@loreal.com

Eva QUIROGA
+33 (0)7 88 14 22 65
Eva.quiroga@loreal.com

Arnaud FRABOUL
+33 (0)6 40 13 62 14
Arnaud.fraboul@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, www.loreal-finance.com, l'application mobile L'Oréal Finance ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).



Ce communiqué est sécurisé et authentifié avec la technologie blockchain. Vous pouvez vérifier son authenticité sur le site www.wiztrust.com